

# Consignes de qualité

pour l'accueil des enfants dans les écoles à journée continue

Editeur :

Education+accueil

Association suisse pour l'accueil parascolaire

Case postale

8042 Zurich

[fachstelle@bildung-betreuung.ch](mailto:fachstelle@bildung-betreuung.ch)

[www.education-accueil.ch](http://www.education-accueil.ch)

Auteurs :

Christine Flitner

Simone Grossenbacher-Wymann

Markus Mauchle

Dorothea Tuggener Lienhard

Amanda Wildi-Hürsch

Zurich, avril 2010 / révisé en décembre 2010 / Erzdoc 535198v1A

## Introduction

Il n'existe jusqu'à présent en Suisse aucune directive qualitative concernant l'accueil des enfants dans les écoles à journée continue (EJC) qui s'applique à l'ensemble du pays. La plupart des cantons ont certes édicté des consignes de qualité dans certains domaines, mais globalement, ces prescriptions et recommandations manquent d'uniformité et d'exhaustivité. Pour vous donner une idée de la situation, vous pouvez consulter la plate-forme d'information « Conciliation travail-famille » mise en place conjointement par le SECO et l'OFAS : [www.travailetfamille.admin.ch](http://www.travailetfamille.admin.ch).

Education+accueil, l'Association suisse pour l'accueil parascolaire, n'est pas satisfaite de l'état actuel des choses. Il va de soi que, quel que soit leur lieu de domicile, les enfants ont les mêmes exigences et les mêmes besoins à l'égard de la qualité pédagogique et des conditions d'accueil des écoles à journée continue. C'est pourquoi le comité d'Education+accueil a décidé de publier les présentes consignes de qualité en partant du principe que l'école à journée continue

- contribue à créer des conditions propices à l'apprentissage pour les enfants,
- favorise leurs compétences sociales,
- les aide à s'intégrer,
- renforce l'égalité vis-à-vis de la formation,
- contribue à promouvoir la santé et à prévenir la violence,
- apporte un soutien aux parents,
- permet aux parents de mieux concilier vie professionnelle et vie privée et assure une certaine égalité entre hommes et femmes.

### A qui le présent document s'adresse-t-il ?

Ce document s'adresse aux directions et au personnel des écoles à journée continue ainsi qu'aux responsables et décisionnaires des autorités cantonales et communales. Il sert d'une part de ligne directrice pour la planification et la mise en place de structures d'accueil et d'autre part, d'outil permettant d'évaluer la qualité d'une structure déjà en place et de réfléchir à cet aspect.

### Comment le présent document est-il conçu ?

Neuf thèmes ont été mis en évidence, eux-mêmes divisés en sous-thèmes :

1. Personnel
2. Locaux
3. Santé, alimentation, sécurité
4. Culture
5. Collaboration avec les parents
6. Collaboration avec l'école
7. Relations avec l'extérieur
8. Loisirs et médias

Les consignes présentées dans ce document concernent les écoles à journée continue qui outre un accueil le midi, proposent aussi une prise en charge durant le temps libre. Trois niveaux de qualité ont été distingués : exigences minimales, bonne qualité et excellente qualité. Les exigences indiquées pour les niveaux inférieurs valent toujours également pour les niveaux plus élevés. Ces derniers mettent en avant des possibilités d'évolution pour les écoles à journée continue. Education+accueil estime que les exigences minimales doivent être satisfaites dans tous les cas.

Les consignes qui suivent portent en premier lieu sur l'accueil d'enfants scolarisés à l'école primaire. Il est évident que les enfants plus âgés ont des besoins en partie différents qui doivent aussi être pris en compte. Cet aspect fera l'objet d'une analyse ultérieure plus détaillée.

### Remarques et questions

Vos remarques et questions sont les bienvenues. Veuillez les adresser à [fachstelle@bildungsbetreuung.ch](mailto:fachstelle@bildungsbetreuung.ch).

## 1. Personnel

	Exigences minimales	Bonne qualité	Excellente qualité
<b>Direction</b>	Un temps adapté est consacré aux tâches de direction. Il est fondé sur le descriptif de poste.		
<b>Coefficient d'encadrement</b>	<p>Le coefficient d'encadrement, c'est-à-dire le nombre d'enfants par personne assurant l'encadrement, doit être adapté en fonction de l'âge et des besoins des enfants ainsi que de la situation.</p> <p>Jusqu'à cinq enfants, une personne suffit. Au-delà, un autre adulte doit être disponible.</p> <p>Le coefficient moyen d'encadrement est d'un adulte pour sept à huit enfants.</p> <p>Les apprentis et stagiaires sont seulement en partie pris en compte dans ce calcul.</p>	<p>Les apprentis et stagiaires ne sont pas pris en compte dans le calcul du coefficient d'encadrement.</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> <p>Dans le canton de Berne, l'article 5, alinéa 1 de l'ordonnance sur les écoles à journée continue fixe le coefficient d'encadrement à au minimum un adulte pour dix enfants.</p> </div>
<b>Formation du personnel</b>	<p>Une personne disposant d'une formation pédagogique est employée pour assurer la direction.</p> <p>La majorité des personnes présentes assurant l'encadrement dispose d'une formation pédagogique.</p>	<p>La ou les personnes assurant la direction disposent d'une formation en management.</p>	<p>La ou les personnes assurant la direction dispose d'une formation en management et d'une expérience.</p>
<b>Formation continue</b>	<p>La formation continue du personnel figure dans le programme d'exploitation de l'EJC et est planifiée d'un commun accord entre les collaborateurs et collaboratrices et la direction. Un budget est prévu à cet effet.</p>	<p>Les thèmes des formations continues et des manifestations sont coordonnés avec l'école et d'autres institutions comme des centres aérés, des écoles de musique, des associations sportives, des groupes d'animation de jeunes...</p>	
<b>Conditions d'engagement</b>	<p>Le personnel est engagé aux conditions prévues par la réglementation officielle du canton ou de la commune ou les contrats de travail sont régis par une CCT.</p>	<p>Les conditions d'engagement de la direction correspondent à celles d'une direction d'école.</p>	

## 2. Locaux

	Exigences minimales	Bonne qualité	Excellente qualité
<b>Surface des locaux</b>	La surface des pièces de vie est de 4 m <sup>2</sup> par enfant présent.	La surface des pièces de vie est de 6 m <sup>2</sup> par enfant présent.	
<b>Caractéristiques générales</b>	<p>Les enfants et le personnel restent volontiers dans les locaux car ils sont accueillants. Les meubles et installations sont adaptés à la taille des enfants. Les locaux bénéficient d'un éclairage naturel suffisant.</p> <p>L'atmosphère des locaux est saine en termes d'humidité et de qualité de l'air.</p> <p>Les locaux comportent deux salles réservées à des usages différents (p. ex. activités bruyantes / activités silencieuses).</p> <p>Le personnel dispose d'une salle réservée aux tâches administratives et permettant de conserver des objets personnels.</p>	<p>Une salle est prévue pour des entretiens.</p> <p>Les locaux sont rénovés et adaptés aux besoins des enfants.</p> <p>Des synergies sont exploitées avec les écoles ou d'autres institutions au niveau des locaux.</p>	
<b>Possibilités de s'isoler</b>	Les locaux sont aménagés de telle sorte que les enfants peuvent s'isoler seuls ou en petits groupes pour pratiquer des activités (p. ex. petites tables).	Les locaux offrent la possibilité à des enfants seuls ou en petits groupes de s'isoler et de ne pas être dérangés par les autres.	<p>Les locaux offrent des lieux privilégiés ou de petites pièces/de petits espaces pour pouvoir s'isoler.</p> <p>Les adolescents peuvent utiliser les locaux comme ils le souhaitent et les quitter pour une activité donnée après accord entre la direction et les parents.</p>
<b>Accès</b>	Les locaux comme les espaces extérieurs et leurs installations sont accessibles facilement et sans danger à tous les enfants quel que soit leur âge.	Les espaces dédiés au temps libre, aux repas de midi et à l'enseignement se trouvent dans une enceinte commune ou le transport / l'accompagnement des enfants est assuré par l'EJC sans coûts supplémentaires pour les parents.	

	Exigences minimales	Bonne qualité	Excellente qualité
<b>Utilisation des locaux par des tiers</b>	<p>L'EJC possède des rangements fermés à clé pour entreposer les objets personnels des enfants.</p> <p>Des affiches, informations et images sont accrochées au mur à l'intention des enfants.</p> <p>Les locaux de l'EJC ne nécessitent pas un réaménagement quotidien.</p>	<p>Les enfants peuvent participer à l'agencement des salles.</p> <p>Les locaux sont utilisés exclusivement par l'EJC.</p>	<p>Les locaux ont été construits dans la perspective d'ouvrir une EJC et sont adaptés à ses besoins spécifiques.</p>
<b>Espace extérieur</b>	<p>Les enfants ont accès à un espace extérieur où ils disposent d'une infrastructure minimale (jeux, ballons, etc.).</p> <p>L'espace extérieur peut être surveillé depuis l'intérieur.</p>	<p>L'EJC offre un espace extérieur accessible directement et sans danger par les enfants. Une partie de cet espace est couverte de manière à ce que les enfants puissent jouer dehors aussi par temps de pluie.</p>	<p>L'espace extérieur offre des possibilités de jeu et d'activité physique pour tous les enfants quel que soit leur âge, p. ex. de l'eau, du sable, du bois, différents matériaux, des structures pour se balancer, escalader, des planches à roulettes, des rollers, etc.</p>

### 3. Santé, alimentation, sécurité

	Exigences minimales	Bonne qualité	Excellente qualité
<b>Santé physique et psychique</b>	<p>Les élèves se lavent les mains avant de passer à table et se brossent les dents après le repas. Ils disposent des équipements nécessaires pour le faire.</p> <p>Les personnes assurant l'encadrement donnent l'exemple en matière de santé (pas de consommation de tabac ou de drogue, crème solaire lors des excursions, port du casque à vélo, etc.).</p>	<p>Les personnes assurant l'encadrement veillent à l'état physique et psychique des enfants et réagissent en cas de soupçons. Elles connaissent les risques auxquels sont soumis les enfants et les adolescents en matière de santé et guettent les éventuels symptômes.</p>	<p>Les comportements sains sont promus au quotidien.</p> <p>La confiance en soi et l'estime de soi des enfants sont mises en avant et stimulées.</p>
<b>Activité physique</b>	<p>L'EJC offre aux enfants des possibilités de se défouler et de pratiquer une activité sportive.</p> <p>Les personnes assurant l'encadrement veillent à équilibrer périodes de mouvement et périodes de calme en fonction de l'âge des enfants.</p>	<p>Une aire de récréation conçue pour promouvoir l'activité physique est proposée aux enfants. Elle offre des possibilités d'escalader des objets, de se suspendre, de sauter, etc. ainsi que des jeux laissés à libre disposition (p. ex. caisse avec balles, raquettes, pédalos de cirque, échasses, etc.) (Schmid, 2009).</p>	<p>Des offres de sport facultatives sont proposées le midi.</p>

	Exigences minimales	Bonne qualité	Excellente qualité
<b>Alimentation</b>	<p>Les repas sont préparés en fonction des besoins nutritionnels des enfants et des adolescents.</p> <p>Les principes scientifiques en matière de nutrition sont appliqués.</p> <p>Les menus proposés tiennent compte des besoins particuliers de certains enfants.</p> <p>Les enfants se servent eux-mêmes.</p>	<p>La cuisine est aménagée de sorte à permettre la préparation finale des repas livrés.</p> <p>Les repas sont préparés sur place et sont de bonne qualité.</p>	<p>Les enfants peuvent participer à la planification des menus et en partie également à la préparation des repas.</p>
<b>Bien-être</b>	<p>Le bien-être de tous constitue l'un des objectifs de l'EJC. Des mesures sont prises pour l'atteindre.</p>	<p>Des discussions ont régulièrement lieu avec les enfants et le personnel pour savoir s'ils se sentent bien ou non et pour quelles raisons.</p>	<p>Les enfants et le personnel sont impliqués dans la planification et la mise en œuvre de mesures améliorant le bien-être.</p>
<b>Sécurité</b>	<p>A l'EJC, les arrivées et les départs sont soumis à des règles claires. Les personnes assurant l'encadrement savent quels enfants doivent être présents. Les enfants signalent leur arrivée et leur départ.</p>		
<b>Urgence</b>	<p>Une procédure d'action en cas d'urgence a été mise en place.</p>		

## 4. Culture

	Exigences minimales	Bonne qualité	Excellente qualité
<b>Culture du vivre-ensemble</b>	<p>Les règles comportementales de l'EJC sont connues de tous et sont imposées par les personnes assurant l'encadrement.</p>	<p>Les règles font l'objet d'une réflexion avec les enfants, qui participent à leur élaboration.</p>	
<b>Déroulement des repas, rituels</b>	<p>Des règles claires ont été élaborées s'agissant du comportement à table. L'ensemble du personnel applique les mêmes règles et veille à ce qu'elles soient respectées par tous, enfants comme adultes.</p> <p>Des responsabilités et des tâches sont confiées aux enfants, p. ex. aide à la préparation de la table et des repas, lors du rangement ou du nettoyage.</p>	<p>Le repas est utilisé comme élément fédérateur et fait intervenir certains rituels.</p>	

	Exigences minimales	Bonne qualité	Excellente qualité
<b>Volet pédagogique du programme d'exploitation</b>	Le programme d'exploitation de l'EJC comporte un volet pédagogique qui sert de ligne directrice pour l'ensemble du personnel.		L'école et l'EJC partagent les mêmes principes pédagogiques et les mêmes lignes directrices (charte, programme annuel, politique d'encouragement, etc.)

## 5. Collaboration avec les parents

	Exigences minimales	Bonne qualité	Excellente qualité
<b>Collaboration avec les parents</b>	<p>L'échange entre les parents et l'équipe d'encadrement est possible sans formalités.</p> <p>Les parents sont informés de la totalité des règles et des procédures appliquées à l'EJC.</p> <p>Les parents ont un interlocuteur ou une interlocutrice déterminée au sein de la structure.</p>	<p>L'équipe d'encadrement entretient des contacts suivis avec les parents et organise des entrevues avec eux.</p> <p>Les contacts avec les parents sont réguliers et revêtent des formes diverses (formation des parents, séance d'information, fête, etc.).</p>	<p>Un plan de travail fixant les relations avec les parents a été élaboré et est mis en œuvre par l'ensemble du personnel.</p> <p>Les enseignants de l'école et personnes assurant l'encadrement à l'EJC conduisent ensemble les entretiens avec les parents et fixent d'un commun accord les objectifs de développement.</p>

## 6. Collaboration avec l'école

	Exigences minimales	Bonne qualité	Excellente qualité
<b>Devoirs</b>	<p>Les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs à l'EJC. Ils disposent pour cela d'un espace calme.</p> <p>Les enseignants de l'école et personnes assurant l'encadrement à l'EJC traitent avec soin les informations confidentielles.</p>	<p>L'EJC dispose du matériel nécessaire aux devoirs : fournitures, matériel pour travaux manuels, ouvrages de référence, calculatrices, ordinateurs, etc.</p> <p>L'EJC dispose de locaux adaptés aux devoirs. L'équipe d'encadrement fait en sorte que les enfants bénéficient du calme nécessaire.</p>	<p>Les personnes assurant l'encadrement suivent les enfants et les aident à faire leurs devoirs.</p> <p>Elles font part aux enseignants de leurs observations concernant le comportement des enfants face au travail et aux devoirs (p. ex. temps nécessaire pour faire les exercices, difficultés, etc.)</p>
<b>Utilisation des locaux et de l'infrastructure</b>	Les halles de sport sont aussi accessibles aux enfants et aux adolescents de l'EJC.	<p>Les ateliers et locaux destinés aux travaux manuels de même que les salles de musique ou l'aula sont ouverts aux enfants et aux adolescents de l'EJC.</p> <p>L'école peut utiliser les locaux et le matériel de l'EJC.</p>	L'école et l'EJC partagent leurs locaux et leur infrastructure. Elles ont conclu des accords à ce sujet.

	Exigences minimales	Bonne qualité	Excellente qualité
<b>Liens entre enseignement et accueil à l'EJC</b>	<p>Les enseignants savent quels élèves fréquentent l'EJC et à quel moment.</p> <p>La direction de l'EJC et la direction d'école ont clairement convenu des sujets sur lesquels elles s'informent réciproquement et sous quelle forme elles le font.</p>	<p>Des moments sont réservés à des entretiens et à la collaboration entre les enseignants et le personnel de l'EJC.</p> <p>La direction de l'EJC participe aux conférences du corps enseignant.</p> <p>Les enseignants et les personnes assurant l'encadrement suivent des formations continues communes.</p> <p>Les enseignants et les personnes assurant l'encadrement se rendent visite régulièrement.</p> <p>L'EJC et l'école mènent des projets communs (alimentation saine, semaines de projet avec repas, journées sportives, etc.).</p> <p>Les enseignants prennent régulièrement part aux repas.</p>	<p>L'école et l'EJC disposent d'un programme contraignant qui constitue le fondement de leur collaboration.</p> <p>Les personnes assurant l'encadrement à l'EJC font partie du collège d'enseignants et d'enseignantes et prennent part aux activités scolaires.</p> <p>De la même manière, les enseignants prennent part aux activités de l'EJC.</p> <p>Les enseignants et les personnes assurant l'encadrement à l'EJC fixent les objectifs de développement des enfants en collaboration avec les parents et les enfants eux-mêmes.</p>

## 7. Relations avec l'extérieur

	Exigences minimales	Bonne qualité	Excellente qualité
<b>Communication</b>	<p>Les coordonnées de l'EJC sont diffusées largement, et notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• son adresse postale,</li> <li>• son numéro de téléphone ainsi que les heures auxquelles il est possible de joindre la direction,</li> <li>• les heures d'ouverture des différents modules,</li> <li>• les tarifs.</li> </ul> <p>Un plan de communication a été élaboré en cas d'urgence (cf. Urgence).</p>	<p>L'EJC entretient une communication active et planifiée par divers canaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• lettres aux parents</li> <li>• communiqués</li> <li>• site Internet.</li> </ul>	<p>Les enfants sont impliqués dans la communication vis-à-vis de l'extérieur, p. ex. par le biais de leur propre journal.</p>

	Exigences minimales	Bonne qualité	Excellente qualité
<b>Liens avec d'autres structures semblables</b>	Des échanges existent avec des structures similaires de la commune.	La direction de l'EJC entretient des contacts avec des institutions des alentours proposant des offres pour les parents et les enfants (p. ex. associations de quartier, groupes de rencontre de adolescents, groupes de jeux, autres structures d'accueil, etc.).	L'EJC organise des actions et des projets avec d'autres institutions.

## 8. Loisirs et médias

	Exigences minimales	Bonne qualité	Excellente qualité
<b>Loisirs</b>	L'EJC dispose de possibilités et de matériel pour occuper les enfants et les adolescents durant leur temps libre (jeux, outils, matériel pour travaux manuels).	L'offre de matériel et d'activités pour occuper les enfants durant leur temps libre est riche et prend en compte les différents besoins (sexe, âge, type d'activité, etc.).  Les personnes assurant l'encadrement aident les enfants à se trouver des activités qu'ils peuvent pratiquer de façon autonome durant leur temps libre.	L'offre est régulièrement évaluée et adaptée aux nouveaux besoins.
<b>Médias</b>	L'EJC met différents médias à la disposition des enfants : livres, CD, journaux, magazines, ordinateur.	La médiathèque de l'EJC comporte des livres, des CD et des informations actuelles sur les pays d'origine des enfants migrants.	Le personnel de l'EJC prête attention aux besoins des enfants, les incite à se montrer critiques dans leur utilisation des médias et sélectionne ceux qui sont adaptés pour eux.

## Sources utilisées

En français :

Administration fédérale, 2009 : Plate-forme d'information « Conciliation travail-famille » : [www.travailetfamille.admin.ch](http://www.travailetfamille.admin.ch). Dernière visite le 10 janvier 2011.

ASSAE, Association suisse des structures d'accueil de l'enfance, 2008 : [www.assae.ch](http://www.assae.ch)

En allemand :

[Bundesministerium für Unterricht, Kunst und Kultur](#), Österreich, 2008 : *Qualität in der schulischen Tagesbetreuung*

Deutsche Gesellschaft für Ernährung, 2007 : [Qualitätsstandards für die Schulverpflegung](#), Bonn

Schmid Claudia, 2009 : *Tagesstrukturen – eine Chance für mehr Bewegung und Sport in der Schule?* Forschungsbericht Nr. 19 der Pädagogischen Hochschule Zentralschweiz, Hochschule Luzern. Luzern: PHZ Luzern

Schulamt Stadt St. Gallen : [Qualitätskonzept der städtischen Horte](#), 2002

Sträz Rainer, Claudia Hermens, Ragnhild Fuchs, Karin Kleinen, Gabriele Nordt, Petra Wiedemann, 2008 : *Qualität für Schulkinder in Tageseinrichtungen und offenen Ganztagsgrundschulen*, Berlin – Düsseldorf - Mannheim

Tietze Wolfgang, Hans-Günther Roßbach, Martina Stendel, Beate Wellner, 2007 : *Hort- und Ganztagsangebote-Skala (HUGS), Feststellung und Unterstützung pädagogischer Qualität in Horten und Ausserunterrichtlichen Angeboten*

Fachstelle Kinder&Familien, Aargau, 2009 : *Qualitätsrichtlinien Tagesstrukturen*

KiTaS, Verband Kindertagesstätten der Schweiz, 2008 : *KiTaS Richtlinien*, [www.kitas.ch](http://www.kitas.ch)